



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - N°PE/2016/0035

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU
DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT
PROJET DE CATEGORIE C (Projet sans Etude d'Incidences sur l'Environnement)

Concerne la demande de la SA ELIA ASSET, Boulevard de l'Empereur 20 à 1000 Bruxelles en vue d'obtenir le permis d'environnement pour le maintien en activité d'un poste de transformation d'énergie électrique, comportant :

- deux transformateurs statiques d'une puissance nominale de 66 000 kVA chacun,
- deux transformateurs statiques d'une puissance nominale de 160 kVA chacun,
- deux batteries stationnaires dont le produit de la capacité exprimée en Ah par la tension en V est de 25 300 VAh chacune.

La liste et les plans des bâtiments, des installations et des dépôts peuvent être consultés au Service du Permis d'Environnement.

Lieu d'exploitation : Route de Mons à 6020 Dampremy

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Date de fin de l'enquête
Le jeudi 5 janvier 2017	Le mardi 10 janvier 2017	Le mardi 24 janvier 2017

En vertu de l'article 24 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et des articles D.29-7 et suivants du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement, le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

La demande peut être consultée au Service du Permis d'Environnement (adresse reprise ci-dessous), à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de fin de l'enquête :

- sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30
- sur rendez-vous à prendre au plus tard la veille jusque 15h30 (071 86 39 29) les jeudi 12 janvier 2017 et jeudi 19 janvier 2017, de 17h00 à 20h00.

Tout intéressé peut envoyer ses observations écrites datées et signées, en indiquant ses nom et adresse :

- par télécopie (071 86 39 30),
- par courrier électronique (permisenvironnement@charleroi.be),
- par courrier ordinaire (Collège communal – Service du Permis d'Environnement - Place Charles II à 6000 Charleroi),
- ou les remettre contre récépissé (Maison Communale Annexe, Place Jules Destrée à 6060 GILLY)

et ce pendant la durée de l'enquête soit du mardi 10 janvier 2017 au mardi 24 janvier 2017.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous (071 86 39 29).

Le dernier jour de l'enquête, soit le mardi 24 janvier 2017, se tiendra à 10h00 au service du Permis d'environnement (adresse reprise ci-dessous) une séance de clôture où seront entendues les personnes qui le désirent.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès des personnes suivantes :

Demandeur : Madame Sofie DE SAEGER (02 546 79 41).

Fonctionnaire technique : Service Public de Wallonie, Département Permis et Autorisations, rue de l'Ecluse 22 à 6000 Charleroi (071 65 47 60).

Service du Permis d'Environnement : Maison Communale Annexe, Place Jules Destrée à 6060 GILLY (071 86 39 29).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal.

Charleroi, le jeudi 29 décembre 2016

Le Directeur général f.f.,
Par délégation

(s)Frédéric FRAITURE,
Directeur

Le Bourgmestre,
Par délégation

(s)Ornella CENCIG,
Echevin de l'Urbanisme